

Pour publications svp Merci
Semaine québécoise de prévention du suicide

Pour moins de suicides

Au Québec, 4 personnes suicidées sur 10 ont plus de 50 ans. Comment arrêter l'augmentation du nombre des suicides et le faire diminuer chez les personnes âgées et chez les personnes en fin de vie ? En cette semaine de prévention du suicide, commençant ce 30 janvier, voici quelques pistes importantes de solution.

MOINS LES PERSONNES ÂGÉES SE SUICIDERONT POUR TERMINER LEUR VIE SI PLUS :

Plus elles seront au cœur de l'information et des décisions les concernant, plus seul leurs intérêts compteront, plus leur primauté de choix primera, plus elles seront libres grâce à l'information reçue

Plus elles seront écoutées et ENTENDUES, plus elles seront enfin reconnues comme des personnes jusqu'à la fin, plus elles auront la certitude d'être respectées jusqu'à la fin et pouvoir «mourir comme du monde»

Plus elles connaîtront leurs droits d'accepter, de refuser et de faire cesser les traitements de fin de vie, et plus elles auront la GARANTIE qu'ils seront respectés

Plus sera possible un mourir sans douleurs, sans les pertes de dignité, d'intimité, d'identité et d'intégrité

Plus les soins personnalisés de fin de vie leur seront disponibles, même si elles ne sont pas atteintes du cancer (2 personnes sur 3 n'ont pas cette maladie terminale)

Plus sera reconnue la valeur légale des directives écrites anticipées concernant leur fin de vie, plus leurs mandataires ne décideront pas à leur place et ne verront qu'au respect de leurs choix éclairés et libres

Plus une aide médicale active à mourir, si nécessaire et si librement voulue par les finissants de la vie, sera permise dans certaines circonstances

Plus, comme l'a demandé le 19 novembre dernier, à Rimouski, M. André Pelletier de Baie-Comeau, l'on cessera de parler de suicide assisté à la Commission sur la question de mourir dans la dignité et à l'Association québécoise de prévention du suicide, plus on parlera du mourir médicalement assisté chez les mourants

Plus les tentées par le suicide seront invitées à ne pas se suicider en mettant en danger la vie physique et psychologique des autres, plus elles seront attirées par un mourir altruiste, plus elle seront invitées à choisir une aide médicale active pour mourir...

Ainsi leur fin de vie sera plus créatrice et génératrice de santé et de vie chez les autres.

Yvon Bureau
Travailleur social
Consultant bénévole pour un mourir digne et libre
10150, rue de Bretagne
Québec (Québec)
G2B 2R1
418 843 8807
yvbureau@videotron.ca

www.yvonbureau.com

www.collectifmourirdigneetlibre.org

<http://www.collectifmourirdigneetlibre.org/blog.php>

Québec, le 26 janvier 2011

**Ps Si vous voulez que cela soit plus bref, vous me le demandez, et je le ferai.
MERCI.**